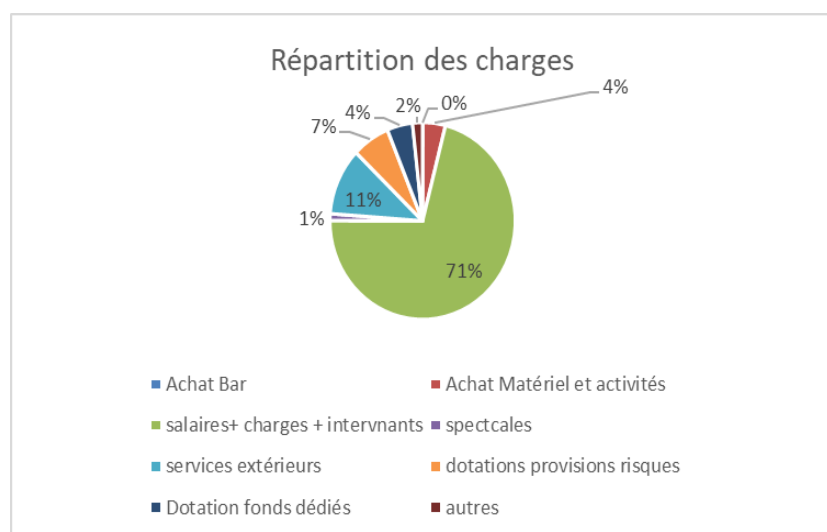


Maison des Jeunes et de la Culture de Fontaines Saint-Martin

RAPPORT FINANCIER 2019-2020

LES CHARGES : PRES DE 12% DE BAISS

Les charges d'exploitation s'élèvent à 260 693€ contre 293853€, soit 33160€ (12%)



La saison 2019-2020 est marquée par une baisse significative de la masse salariale de moins 20%. Le départ de l'animatrice en charge des actions jeunesse au premier trimestre 2019 explique pour une partie cette baisse.

La crise sanitaire est également venue impacter la variation des charges par rapport à la saison dernière. En effet, des aides spécifiques de l'Etat sur le paiement des charges sociales et salaires ont été octroyées à la MJC, pour répondre aux impacts économiques de la crise. Ces aides de 15107 € ont été placées aux dotations pour provisions et charges au titre du risques de reprise de cette aide par l'Etat.

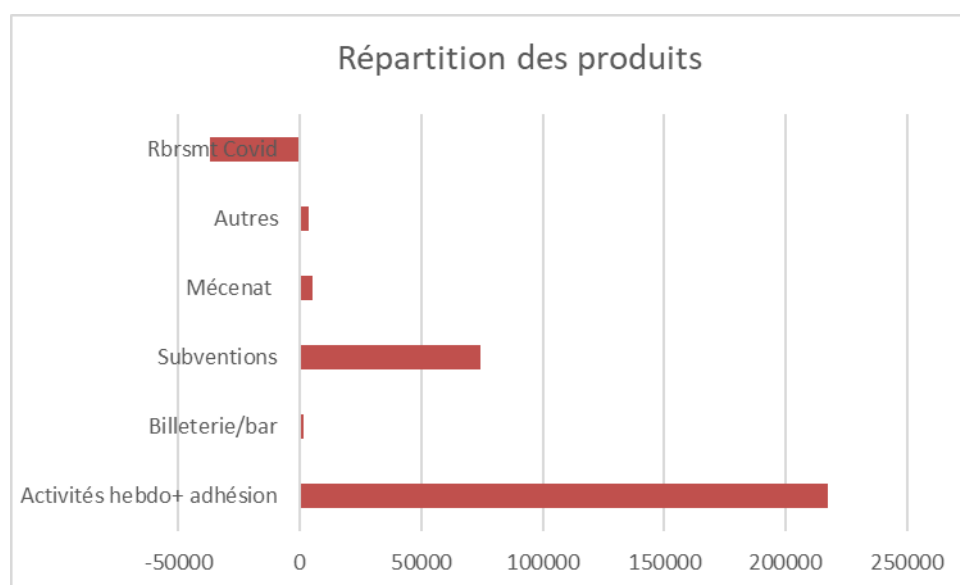
Par ailleurs, les manifestations programmées entre mars et juin n'ont pas pu se tenir. En conséquence, les subventions et aides des sponsors dédiées au Festival de cirque « Une semaine sous Chapiteau », initialement organisé en avril 2020, ont été placées en dotation pour fond dédié, soit 10750 euros. Il s'agit de pouvoir mobiliser ce fond en 2021, afin de poursuivre notre mission de diffusion du spectacle vivant.

Pour finir, en 2019/2020, une trentaine d'adhérents ont donné à notre association plus de 350 heures de bénévolat, valorisées comptablement pour un montant total de 10407 €. Le volume d'heures est plus réduit que l'année dernière, en raison du nombre limitée de nos actions, annulée en raison de la crise sanitaire. L'engagement des membres du Conseil d'administration a cependant été permanent. Nos bénévoles dirigeants se sont réunis de nombreuses fois pour répondre aux urgences du contexte de crise.

LES PRODUITS : BAISSÉ DES PRODUITS DE PRÈS DE 12 %

Les produits de notre association ont diminué de 35 354 euros soit 264615€ contre 299969€.

Le contexte de crise sanitaire explique en majeure partie la baisse des produits sur l'année 2019-2020.



D'une part, l'annulation d'évènements a eu pour conséquence une baisse significative des recettes de billetterie et de bars.

D'autre part, le Conseil d'administration de la MJC a fait le choix de proposer une contre-partie pour les activités hebdomadaires manquées et/ou altérées durant cette période de crise. Plus 35 000 euros de compensation a donc été proposé pour cette saison aux adhérents de la MJC.

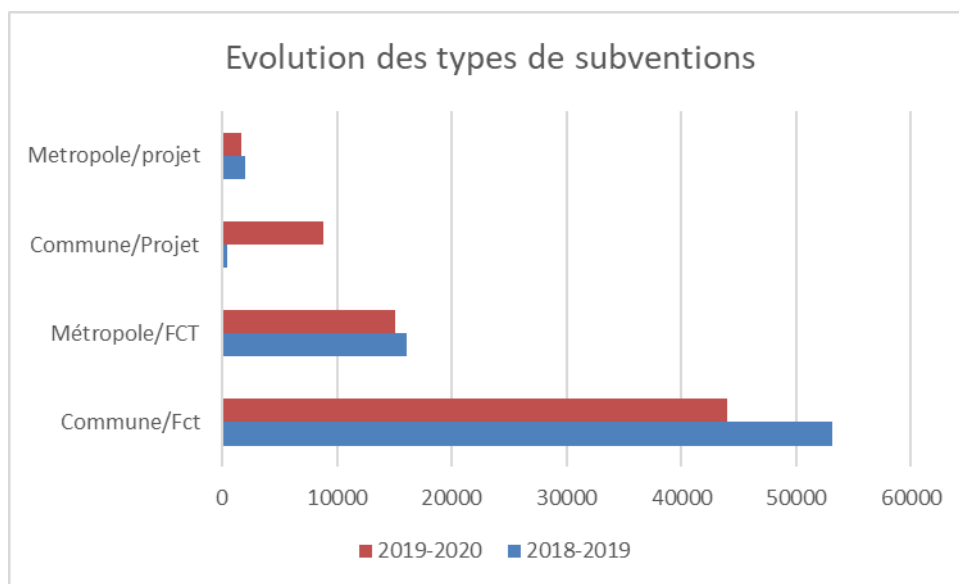
La part des cotisations des adhérents cependant restent stable.

Par ailleurs, le soutien des institutions publiques correspondant à 20% des produits de notre associations est en légère baisse par rapport à la saison 2018-2019 (25%).

En effet, la baisse du financement de la commune de Fontaines Saint Martin, comme celui de la CAF Rhône se poursuit concomitamment à la réduction de nos activités dédiées à la jeunesse.

A noter que les subventions de fonctionnement de la part de la commune de Fontaines Saint Martin, comme de la Métropole de Lyon continuent de baisser. La commune de Fontaines Saint Martin nous a soutenu parallèlement pour la réalisation de deux projets spécifiques : La préfiguration d'un Espace de Vie Sociale et le Festival « une semaine sous chapiteau ».

Le projet de ce Festival de cirque a par ailleurs obtenu de manière inédite, le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes, à la hauteur de 4500 euros.



Le soutien de nos mécènes, acquis avant le début de la crise, restent stables pour cette saison.

Pour finir, la MJC de Fontaines Saint Martin bénéficie de produits exceptionnels d'un montant de 12688€ correspondant aux dons de ses adhérents, ayant renoncé à leur contrepartie. Nous remercions ici l'ensemble des adhérents pour leur générosité et leur soutien.

LE RESULTAT :

Pour la saison 2019-2020, le résultat provisoire d'exploitation est de 3922 euros. Cependant, les produits exceptionnels permettent un résultat exceptionnel de 12 830 € .

Ainsi, le résultat net se solde par un excédent de 17 505 € au 31 août 2020 contre 6 626 € au 31 août 2019.